Atelier solaire thermique : jetezvous à l'eau!



Vendredi 24 mai 2024

Marseille

Animation

Noémie Zambeaux / AURACLE / auracle@auvergnerhonealpes-ee.fr Elodie Mercier / EP IIe de France / elodie.mercier@energie-partagee.org





0/ Introduction: Quels constats? Quels enjeux

- 1/ Déconstruisons les idées reçues!
- 2/ Dépasser les constats : la réponse citoyenne
- 3/ Etudes de cas

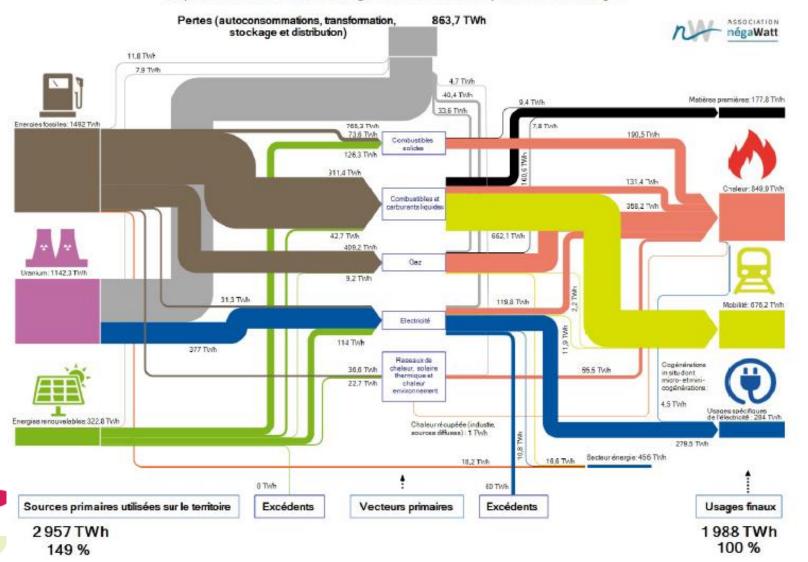




Besoin de chaleur?



Représentation des flux d'énergies : des ressources primaires aux usages



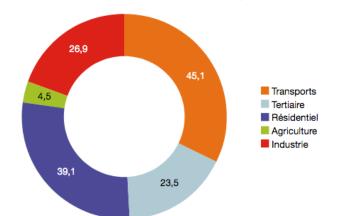


Rappel des enjeux



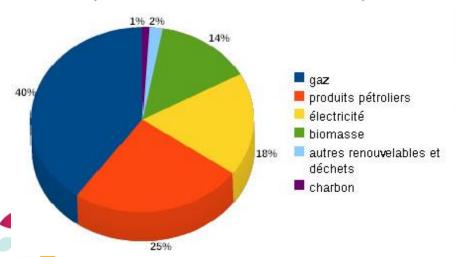
CONSOMMATION FINALE ÉNERGÉTIQUE PAR SECTEUR EN FRANCE

TOTAL en 2019 : 139,1 Mtep (données réelles, non corrigées des variations climatiques)



Source : Chiffres clés de l'énergie, Edition 2020, ministère de la Transition écologique.

Sources de chaleur du secteur résidentiel-tertiaire (source PPI Chaleur 2009-2020 – MEDDE)





consommation d'énergie par usage

> Le chauffage représente le plus gros poste des consommations d'énergie dans l'habitat, comptant pour les deux tiers de la facture énergétique du logement.

Objectif et situation



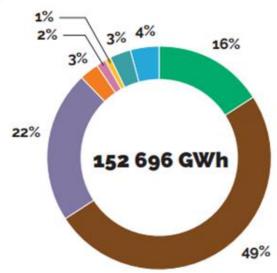
Part de chaque filière dans la production de chaleur renouvelable en France (métropolitaine) en 2020



38% de la chaleur

consommée en France devra être d'origine renouvelable à l'horizon 2030

Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (août 2015) Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE, avril 2020)







Géothermie de surface 4 770 GWh

Géothermie profonde 2 500 GWh

Chaleur solaire 1 240 GWh

Gaz renouvelables 4 500 GWh

Unités de Valorisation Energétiques (UVE) des Déchets 6 366 GWh⁶







Les aides financières : le Fonds chaleur



La surface de capteurs solaires thermiques installée doit être supérieure ou égale à 25 m² en métropole et 10 m² en DOM.

- Les installations <25m² éligibles mais uniquement par Contrat chaleur Renouvelable (CCR)
- Pour les opérations >500 m², et les opérations sur réseau de chaleur dont la surface de capteurs est > 1 500 m² => Appel à Projets Grandes Installations Solaires Thermiques.
- Objectifs de performance et Obligation de suivi des installations.

Etude de faisabilité financée au minimum à 50% et jusqu'à 80%.



Zone géographique	Aide forfaitaire [€/MWh solaire utile] sur 20 ans	
Nord	63	
Sud	56	
Méditerranée	50	



Les aides financières : le Fonds chaleur aides à la réhabilitation



- Installations >25m²
- Installation de de 20 ans
- Capteurs solaires thermique pour la production d'eau chaude collective
- à l'arrêt total ou ayant une très faible productivité (en deçà de 50 % de la productivité attendue) présentant de graves défauts de fonctionnement.

	Mission d'audit	Travaux de	Instrumentation
	et	réhabilitation	(Hors pose)**
	MOeuvre chantier		
Dépenses éligibles maximales (€ HTR*)	8 000	-	4 000
Taux d'aide maximum (%)		50	
Aide maximale (€ HTR*)	4 000	-	2 000
Plafond maximum de l'aide (€ HTR*)	30 000		

^{*} Les dépenses prévisionnelles sont à présenter et seront à justifier sur la base du montant Hors Taxe Récupérable par le Trésor Public (HTR). Ce montant correspond au montant hors taxe de l'opération auquel s'ajoute le montant de la TVA non récupérée par le bénéficiaire.





^{**} En cas d'installation déjà financée par le Fonds Chaleur, aucune dépense liée à l'instrumentation ne sera prise en compte (compteurs déjà en place).

Les aides financières : le CEE





La prime CEE chauffe-eau solaire individuel évolue entre 100 et 150 € par ménage éligible, quel que soit le niveau de revenus.

Les sommes accordées via le Coup de pouce Chauffage sont plus généreuses que les primes CEE classiques, et plus élevées si vos revenus sont faibles.

En effet, cette aide atteint 5 000 € pour l'installation d'un système solaire combiné. Elle est disponible du 1^{er} mars 2023 au 31 décembre 2025 (au moins).





Les aides financières : Ma Prime Rénov'



- Pour un chauffe-eau solaire : entre 0 et 4 000 euros d'aides (selon revenus de référence)
- Pour un chauffage solaire : de 4 000 à 10 000 euros
- Surface de capteur min 4m²
- Logements de plus de 15 ans
- Résidence principale uniquement





0/ Introduction : Quels constats ? Quels enjeux

1/ Déconstruisons les idées reçues!

- 2/ Dépasser les constats : la réponse citoyenne
- 3/ Etudes de cas







Quel type de bâtiments ? Quels usages ?

- Eau chaude sanitaire chez le particulier
- Chauffage chez le particulier ou collectif Médico-social
- Piscines
- Climatisation
- Industrie
- Réseau de chaleur

Quel modèle économique ?

Location des installations









Technique

Produit 3 à 4X plus de kWh que le PV par unité de surface



Economie

Faibles coûts d'entretien

Maîtrise des coûts car pas de variable
combustible

Prix du kWh connu sur toute la durée de
vie de l'installation



Climat

Recyclable à plus de 90%



Social

Baisse de la facture énergétique Création d'emplois non délocalisables Fabrication française des panneaux





Idée reçues n°1 : le solaire thermique, ça ne fonctionne qu'en été

Faux!

Même en hiver, avec 0°C dehors, on peut chauffer le ballon d'eau chaude jusqu'à 30°C.

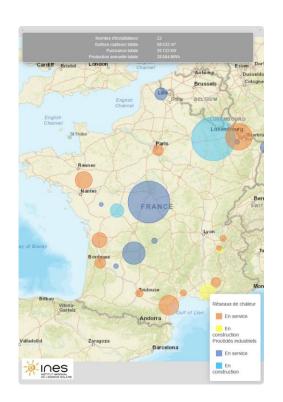


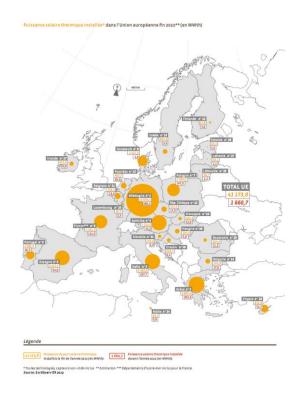




Idée reçues n°2 : le solaire thermique, c'est efficace uniquement dans les régions ensoleillées

Faux!











Idée reçues n°3 : La surchauffe de l'été détériore, voire rend inutilisables les panneaux solaires thermiques

C'est un risque facilement évitable grâce à une conception et un entretien adaptés.







Idée reçues n°4 : Les panneaux solaires thermiques sont fabriqués en Chine

D'après l'ADEME, la majorité des capteurs solaires thermiques installés en France provient de France ou d'Europe.







Idée reçues n°5 : Les panneaux solaires thermiques, ça pollue

Faux

- La construction des panneaux ne requiert pas de terres rares;
- Ils sont recyclables à plus de 90% (composants : verre ; isolant de type laine de roche ; cuivre et aluminium);
- Le glycol contenu dans les capteurs est lui aussi recyclable.







Idée reçues n°6 : Le solaire thermique ne couvre que très peu de besoins

Faux

Le dimensionnement du ballon de stockage est déterminant pour le taux de couverture des besoins par le solaire thermique.





- 0/ Introduction : Quels constats ? Quels enjeux
- 1/ Déconstruisons les idées reçues !
- 2/ Dépasser les constats : la réponse citoyenne
- 3/ Etudes de cas





Dépasser les constats : la réponse citoyenne



Levée de la barrière financière :

Ils ont de l'épargne (plus de 400 milliards d'euros)

En quête de sens, ils veulent privilégier : l'économie locale (74%), l'innovation (69%) les projets d'intérêt général (65%) et la transparence (71%)

Les citoyens sont des investisseurs patients (5 à 10 ans)

Les CEC peuvent mobiliser le fond chaleurs pour des tiers.



La CEC gère les relations artisans

Elle mobilise les aides et étudie les meilleurs possibilités

Levée de la barrière technique :

Les travaux et dimensionnement sont identifiés et validés par la CEC et son installateur

La maintenance est suivi de production est assuré par la CEC.



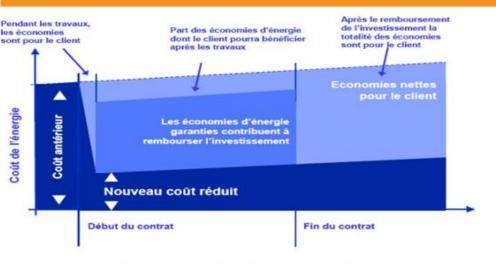






Dépasser les constats : la réponse citoyenne





Principe du mécanisme de « tiers financement » (source : CDC, 2010)

Montage : les communautés énergétiques citoyennes investissent dans les équipements de production d'ENR au bénéfice des usagers finaux (particuliers, Copro, tertiaire ciblé : hôtellerie, EHPAD, Santé, SPA, Piscine..., et petite industrie ciblée)

- •La Communauté énergétique investi dans un équipement
- •L'énergie produite profite directement au bénéficiaire
- •Le bénéficiaire « rembourse » l'investissement grâce à loyer calculé sur la base des économies d'énergie ou via de la vente de chaleur pour les grandes installations.
- •Au bout d'un laps de temps suffisant pour rembourser l'investissement (5 à 10 ans) l'équipement







Modèles contractuels



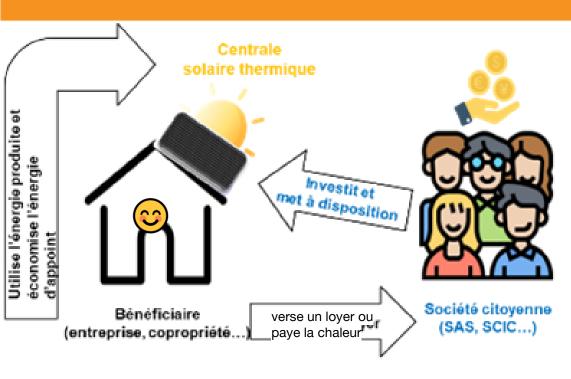


Schéma du montage contractuel d'un projet citoyen d'énergie solaire thermique

> Fournisseur local pour le système Installateur local Financement local



Montages éprouvés :

- Contrat d'usage "type ACI"
- Vente de chaleur



- 0/ Introduction : Quels constats ? Quels enjeux
- 1/ Déconstruisons les idées reçues!
- 2/ Dépasser les constats : la réponse citoyenne
- 3/ Etudes de cas





Cas 1 : réseau de chaleur



- Solaire thermique sur réseau de chaleur en complément du bois
- réseau exploité en DSP ou réseau privé
- modele vente de chaleur
- Cf. fiche REX





Cas 2 : bâtiment tertiaire collectif à forts besoins: EHPAD, piscines, etc.



- Bâtiments soumis au décret tertiaire (obj -60% de l'énergie en 2050 par rapport à 2010)
 Solaire thermique + stockage
- couverture ECS et éventuellement chauffage
- location contrat d'usage ou vente de chaleur





Cas 3 : grappe de CESI*



*CESI: chauffe-eau solaire individuel

- 1 CESI ~ 4 m2
- coût moyen ~ 5000 €HT
- Taux de couverture ECS: 40 à 60 %
- conso ESC famille moyenne 33l /pers./jour
- couverture Chauffage = 0%





Fiche: chiffres clefs



Production:

Coûts moyens:

- 135-200€/MWh HT (toiture collectif + tertiaire) (source : ADEME)
- 1000-1200€/m² HT (source : ADEME)

Aides: entre 40% et 65% des investissements via le Fonds chaleur





Ressources



<u>Idées reçues - Solaire thermique</u>

Retour d'expérience sur un projet solaire thermique citoyen

Webinaire "Comment monter des projets citoyens de solaire thermique?"

Webinaire "Produire de la chaleur citoyenne : retours d'expériences"

https://www.solaire-collectif.fr/

Intégration des énergies renouvelables dans les centres aquatiques et les piscines



Merci!

Des questions ? Remarques ?



Plus d'info lors des ...



https://www.enerplan.asso.fr/reservez-votre-agendapour-les-egcs-2023





